

LES ÉLECTIONS

La CGT en campagne dans les très petites entreprises



Claude Mas et Nicole Dedieu espèrent que les salariés des TPE vont se "saisir de ce scrutin". / PHOTO ARCHIVES MATHIEU PANTALÉO

D'aujourd'hui au 12 décembre, les salariés des très petites entreprises (moins de onze salariés) vont avoir la possibilité d'apporter leurs suffrages à l'organisation syndicale de leur choix. "Ils ne voteront pas pour un représentant au sein de leur société, mais apporteront leur voix à un syndicat, qui désignera ensuite des représentants au niveau régional", indique Claude Mas, pour l'union locale CGT d'Arles.

Sur Arles, ces "TPE" représentent 4 444 salariés, officiellement recensés sur les listes électorales. "Ils travaillent dans de petits commerces, des garages, des restaurants, indique son homologue Nicole Dedieu. Ils sont aussi artisans, apprentis, aides à domicile, travaillent dans le BTP. Ils représentent environ 20 % à 25 % des salariés d'Arles, ce qui est conforme à la moyenne nationale."

Même si la CGT reconnaît que cette première élection est "historique", elle déplore aussi qu'elle n'aille pas "assez loin", et qu'elle ne prévoit pas notamment de désignation de

représentants du personnel. "Rien n'est facilité pour les salariés, indique Nicole Dedieu. Ce qui ne nous a pas empêchés de recevoir un accueil très chaleureux lorsque nous avons fait du porte-à-porte pour présenter nos actions. Ces salariés sont en attente de représentation syndicale, afin que leurs revendications soient prises en compte. Ils sont souvent en situation précaire, avec des temps partiels, des CDD, et ont donc de fortes attentes envers nous".

La CGT est aussi critique envers le mode de scrutin. Il n'y aura pas d'urne, mais un choix entre le vote par correspondance et le vote électronique, qui sera proposé par courrier aux salariés concernés. "L'union locale CGT mettra à disposition un ordinateur et une connexion internet, aux heures d'ouverture habituelles, pour faciliter le vote des salariés. Un site internet existe aussi pour obtenir toutes les informations utiles", complète Claude Mas.

Éric GOUBERT